



## **Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne**

### **Atelier n°2 du Porge - jeudi 4 décembre 2017**

Unité géographique : Le littoral et l'arrière-littoral

Thèmes pressentis : le littoral, la plage, le retrait du trait de côte, les dunes, les zones humides, etc.

## **Compte-rendu**

### **I. PARTICIPANTS**

---

- 15 participants (liste en annexe)
- Etienne Serres, Responsable du projet RTE
- Marc Chambily, Responsable de la concertation RTE
- Franck Rouquette, Responsable technique du projet RTE
- Yann Delanne, Responsable technique liaison souterraine RTE
- Walter Acchiardi, Garant de la concertation préalable/CNDP
- Dominique Michelland, Bureau d'étude C3E
- Ronan Launay, Bureau d'étude Creocéan
- Emmanuelle Leroy, Consultante Parménion AMO concertation
- André Sobreira, Consultant Parménion AMO concertation

## **II. DEROULE**

---

- Accueil des participants
- Rappel des objectifs et déroulé de l'atelier n°2 (Etienne Serres – Rte)
- Mot du Garant de la concertation (Walter Acchiardi)
- Retour sur l'atelier n°1 et ses enseignements : enjeux, points d'attention, principes.
- Apports de l'ensemble des enjeux sur l'aire d'étude (Dominique Michelland – Bureau d'études C3E)
- Présentation des fuseaux (M. Chambily – Rte)
- Travail sur table autour des fuseaux
- Avec les participants, analyse pour chaque fuseau du respect des principes issus de l'atelier n°1
- Conclusion et mot de la fin, suivi d'un temps convivial.

### III. LES PRESENTATIONS ET LES QUESTIONS SOULEVEES

---

➤ Echanges sur le projet :

Certains participants présents n'ayant pas assisté au premier cycle d'atelier, des questions sur le projet ont été posées :

- **La Commission de Régulation de l'Energie a rendu un avis critique sur le projet dans un rapport publié en 2016. Le projet est-il maintenant justifié ?**

**Réponse de Rte :** *La CRE a publié une nouvelle décision commune avec le régulateur espagnol (CNMC) en septembre 2017 dans laquelle elle valide le bien-fondé socio-économique de l'interconnexion Golfe de Gascogne pour le consommateur européen et subordonne la réalisation de ce projet à sa neutralité économique pour le consommateur français, limitant la participation de RTE au projet à hauteur de 528 M€ sur un budget prévisionnel de 1750M€.*

*[<http://www.cre.fr/documents/deliberations/decision/golfe-de-gascogne>]*

- **Comment la gêne des travaux peut être minimisée, notamment pour les exploitations agricoles et sylvicoles ?**

**Réponse de Rte :** *Dans la mesure du possible, le tracé évitera les parcelles exploitées. Dans le cas où la liaison empièterait sur une parcelle exploitée, outre une indemnisation, un échange aura lieu entre l'exploitant et RTE pour caler le planning des travaux avec les impératifs de l'exploitation de la parcelle. De plus, le chantier n'est pas un chantier continu de Cubnezais à l'atterrage, mais prendra la forme de plusieurs petits chantiers mobiles concomitants, ce qui apporte de la souplesse dans la prise en compte des contraintes d'exploitation des parcelles.*

- **Quelles sont les interactions entre les travaux sylvicoles et la liaison, en particulier en termes de profondeur (ornières pouvant atteindre 70 cm) et lors de l'entretien des pistes et du curage des fossés**

**Réponse de Rte** *La profondeur de pose standard est de 1,50 en fond de fouille, soit 1 m au-dessus du bloc béton. Un grillage avertisseur est à 0,80 m. Il est possible de poser la liaison plus profond mais cela oblige à écarter plus les deux liaisons. Les préconisations techniques (profondeur, localisation sous la piste ou à côté) seront étudiées avec les DFCI.*

➤ Les enjeux environnementaux :

Dominique Michelland, avec l'appui de Ronan Launay pour la partie maritime, rappelle les principaux enjeux identifiés et complétés lors du premier atelier :

- l'habitat avec notamment les centres bourgs de Lacanau Océan, Lacanau et Le Porge;
- Le canal des étangs et les nombreuses zones humides
- La dune  
Les opportunités offertes par les infrastructures existantes (RD 6, les pistes forestières 6, 6A, layon de ligne HTB ...), même si la route entre Lacanau et Lacanau Océan est une route à fort trafic en particulier en période estivale.
- La présence du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
- L'effort de pêche est décroissant du sud vers le nord et est maximal au droit d'Arès

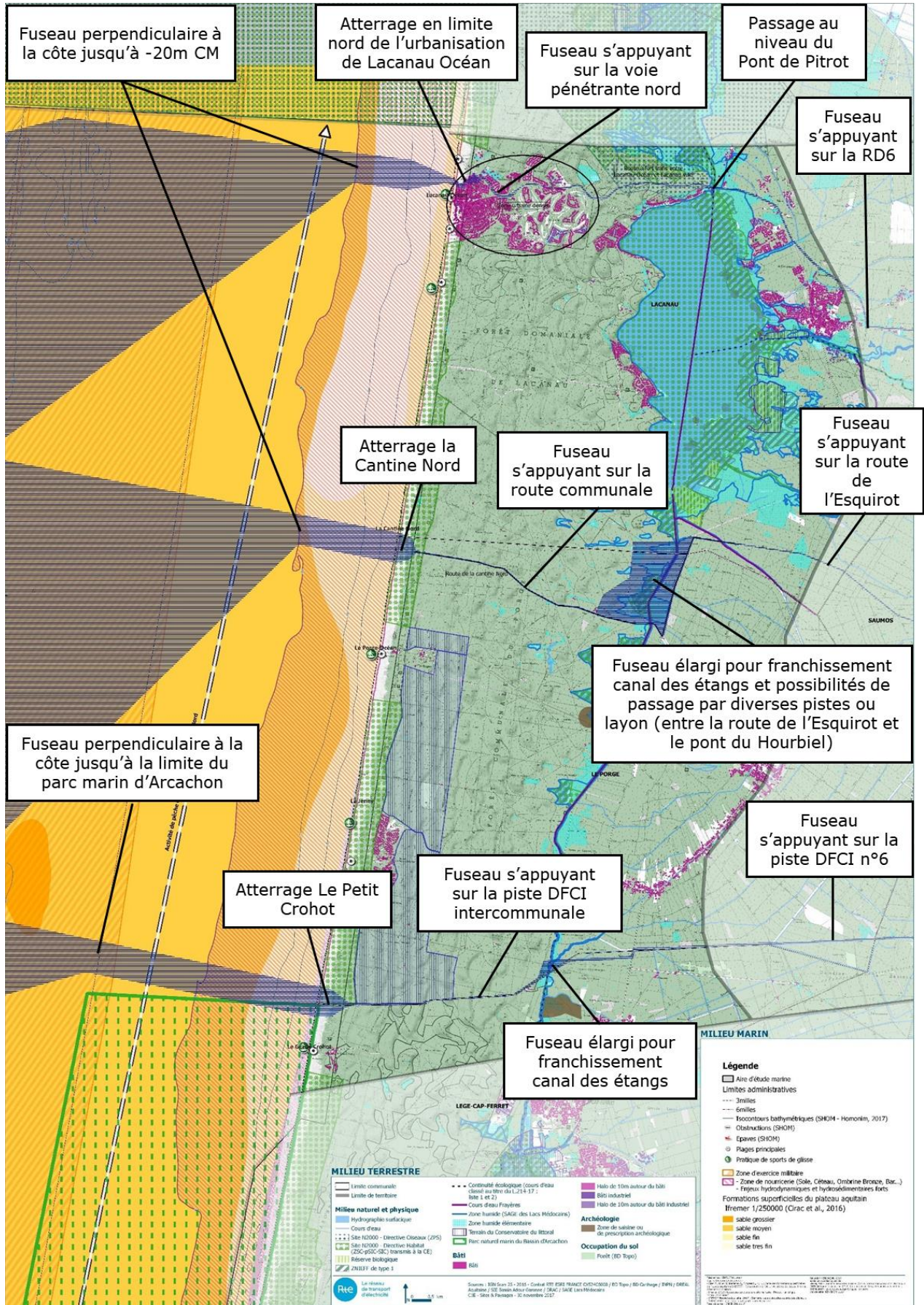
➤ Proposition de fuseaux :

Sur la base des enjeux environnementaux, Rte présente trois possibilités de fuseaux allant vers des points d'atterrissage permettant de rejoindre la mer et disposant de possibilités d'accès, par route ou pistes forestières :

- Lacanau Océan
- La Cantine Nord
- Le petit Crohot

Ces fuseaux rejoignent ceux proposés à l'atelier de Salaunes.

Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne  
 Compte-Rendu de l'atelier territorial du Porge du 4 décembre 2017



La présentation des fuseaux a suscité des échanges entre les participants et Rte. Chaque proposition de fuseau a fait l'objet d'une discussion commune pour définir ensemble la conformité avec les principes énoncés en atelier 1 et les mesures éventuelles à envisager.

Principes énoncés lors de l'Atelier n°1	Proposition de fuseau NORD		Proposition de fuseau CENTRAL		Proposition de fuseau SUD	
	Conformité	Mesures à envisager	Conformité	Mesures à envisager	Conformité	Mesures à envisager
<i>Passer par les voies existantes, surtout les pares-feux</i>	V	Oui, par la route et les voiries urbaines	V	Oui, par des routes et des pistes	V	Oui, par des pistes
<i>Eviter les routes à fort trafic (RD)</i>	X	Il n'y a pas de déviation possible entre Lacanau et Lacanau Océan. « Pénétrante Nord » saturée	V		V	
<i>Eviter d'impacter la forêt (couper des arbres)/Eviter les parcelles privées boisées</i>	V		V	A étudier de plus près au niveau du pont sur le Canal (Pont du Hourbiel). Mieux vaut passer côté est, contre la ligne électrique	≈	Pour les travaux, besoin de créer des pistes transverses au tracé entre le canal des étangs et l'atterrage
<i>Eviter les zones humides (notamment les mares en arrière-dune)</i>	V	On passe sous ou au bord de la route	V	On passe sous des pistes, sous ou au bord de la route	V	On passe sous des pistes, sous ou au bord de la route
<i>Eviter les propriétés privées (habitation/forêt/cultures/...)</i>	V		V		V	
<i>Eviter les centres bourgs</i>	X		V		V	
<b>Autres...</b>		⚠ Très urbanisé, c'est compliqué - Proposition de créer un pare feu pour rejoindre la maison forestière du Lion				⚠ Point d'attention sur le relief pour amener les tourets de câbles par des pistes non stabilisées (dunes) et la traversée du canal des étangs

Lors de l'atelier un nouvel atterrissage a été évoqué à La Jenny. Depuis le canal des étangs, il est nécessaire de pouvoir raccorder le fuseau sud à la route de La Jenny. Cette alternative a fait l'objet d'une analyse au regard des critères issus de l'atelier n°1.

<b>Principes énoncés lors de l'Atelier n°1</b>	<b>Alternative par la Route de la Jenny</b>	
	Conformité	Mesures à envisager
<i>Passer par les voies existantes, surtout les pares-feux</i>	≈	Il n'y a pas que des voies existantes
<i>Eviter les routes à fort trafic (RD)</i>	≈	Partiellement fort trafic toute l'année, encore plus l'été. On ne peut fermer la route car il semble que des personnes résident à l'année (contrairement à celle de La Cantine)
<i>Eviter d'impacter la forêt (couper des arbres)/Eviter les parcelles privées boisées</i>	≈	Forêt domaniale (voir pour l'accord). 1 passage à faire sur la Goupeyre
<i>Eviter les zones humides (notamment les mares en arrière-dune)</i>	≈	Impact minime. 1 fossé classé à traverser (La Goupeyre)
<i>Eviter les propriétés privées (habitation/forêt/cultures/...)</i>	V	
<i>Eviter les centres bourgs</i>	V	Mais un petit groupe d'habitations au Pas du Bouc et à La Jenny
<b>Autres...</b>	⚠	<i>Route très sinueuse mais mieux que le Petit Crohot car il y a moins de relief</i>

Rte évaluera cette nouvelle option sur un plan technique et environnemental afin de décider ou non de la proposer au préfet de Gironde.

**>>>>> Prochains rendez-vous :**

- **Réunion Publique de restitution le mardi 10 janvier 2018 à 19h au Porge**
- **Permanence le mercredi 11 janvier 2018 à partir de 15h au Porge.**

**Annexe : Liste des participants**

POINT	Patrick
BARRAS	Pierre
BLANC	Alain
MAURIN	Jean-Jacques
PROUVOYEUR	André
ARNAUD	Martine
CANTELOUP	Didier
PLESSIS	Alain
ARNAUD	Jean
DESARNAUD	Pierre
DE GRANGENEUVE	Sophie
BIENSAN	Jean
BLANC	Dominique
DEYRES	Laurent
QUENAULT	Franck